

Actes des ASSISES de la PRÉVENTION de l'ABSENTÉISME et de la DÉSCOLARISATION

Cayenne,
22 novembre 2007



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

CAYENNE

AUDITORIUM DE L'ENCRE

22 NOVEMBRE 2007

PRESIDENCE :

- M. le Recteur de l'Académie de la Guyane

RESPONSABLE DU DOSSIER :

- M. SOREZE Moïse, Inspecteur d'Académie Adjoint au DSDEN, chargé de l'Est de la Guyane

COMITE D'ORGANISATION :

- Mme GUERIN Juliette, Coordinatrice, Chargée de mission auprès de l'IAA de l'Est
- Mme ROBIN Michèle, Proviseur Conseiller Vie Scolaire
- Mme VAN KEEKEN Henrietta, Directrice de Cabinet du Recteur

LOGISTIQUE :

- Mlle DAUDE Dyana, Cabinet
- Mme MADELEINE Monique, Vie scolaire
- Mme PIGREE Anna, Cabinet
- Mlle SANTANA Mélissa, Cabinet
- Mme SMITH Chantal, Chargée de mission auprès de l'IAA de l'Ouest

REDACTION DES ACTES :

- Mme BOURNIER Edith, Chargée de mission au Secrétariat Général



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

Jeudi 22 novembre 2007
De 8 H 30 à 16 H 30
Auditorium de L'ENCRE
Route de Montabo, Cayenne

Programme

- 8 H 30 : Accueil
- 9 H : Ouverture par Monsieur le recteur de l'académie
- 9 H 15 : Intervention de Monsieur Zaïr Kedadouche,
IGEN Etablissements et Vie Scolaire
- 9 H 30 : Répartition et lancement des ateliers
- 10 H - 13 H : Ateliers :
- 1- Transports scolaires
 - 2- Absentéisme des enfants d'origine étrangère
 - 3- Orientation des élèves
 - 4- Exclusion de cours et conseils de discipline
 - 5- Accueil dans les établissements scolaires
 - 6- Grossesses des adolescentes
 - 7- Textes, stratégies, moyens pour lutter contre l'absentéisme
Et la déscolarisation
- 13 H - 13 H 15 : Remise des relevés de conclusions au pool logistique
- 13 H -14 H 30 : *Pause déjeuner*
- 14 H 30 : Accueil des invités
- 14 H 45 - 16 H 15 : Table ronde : problématiques soulevées en ateliers
Et «Réponses des décideurs»
- 16 H15 -16 H 30 : Clôture des travaux par Monsieur le Recteur de l'académie



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

VAINCRE L'ABSENTEISME ET LA DESCOLARISATION DANS L'ACADEMIE DE LA GUYANE

OBJECTIFS :

- AMELIORER LA SCOLARISATION DE TOUS LES ELEVES
 - DEFINIR DES OBJECTIFS ET UNE POLITIQUE PARTENARIALE
 - PROMOUVOIR UNE CULTURE D'ECOLE ET DONNER DE L'APPETENCE POUR L'ECOLE
- Date : Jeudi 22 novembre 2007 de 8h30 à 16h30
- Lieu : Auditorium de L'ENCRE, Cayenne
- Public : Chefs d'établissements, personnels du rectorat, collectivités, partenaires sociaux, Professionnels de la santé, Consuls, Chefs coutumiers

Déroulement de la journée

Voir FICHE - PROGRAMME

| THEMES | RESPONSABLES D'ATELIER | PARTENAIRES |
|---|--|------------------------------|
| Problématique des transports scolaires | M. Alain GIRON, IEN de St Laurent du Maroni | Conseil Général |
| Absentéisme des enfants d'origine étrangère et cultures | M. Daniel DELECAMBRE, IAA | Préfecture |
| Orientation des élèves | M. FRANCOIS ST-CYR, CSAIO | |
| Exclusion de cours et conseils de discipline | Mme MICHALON et M. ROBEIRI, DEE | Services Judiciaires |
| Accueil dans les établissements scolaires | Mme ROBIN, Mme EUZET, et M. PLANSON, Vie Scolaire | |
| Textes, stratégies, moyens pour lutter contre l'absentéisme et la déscolarisation | M. Moïse SOREZE, IAA | |
| Grossesses des adolescentes | Mme LONY et Mme EUZET | Services sociaux et de santé |



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

Par M. Bernard-Marie GROSSAT, Recteur de l'Académie de la Guyane

«J'accueille avec plaisir cette assemblée, à savoir les membres de l'Education nationale et les interlocuteurs qui se sont rendus disponibles pour participer à cette journée de travail.

Je remercie vivement de leur présence nos partenaires institutionnels invités à titre d'interlocuteurs pour les membres des ateliers :

- Mme BELIZAIRE, Consul d'Haïti
- M. GWENTE, Capitaine du village de Saramaca à Kourou
- M. HENRI CHELIM, Directeur de la PJJ de Kourou
- M. KEDADOUCHE, Inspecteur Général de l'Education Nationale
- Mme LALSIE, Vice-Présidente du Conseil Régional, Chargée des Affaires scolaires, Et sa collaboratrice
- M. LOUREIRO DE CARVALHO, Consul du Brésil
- M. PREVOST, premier Vice-président du Conseil Général, Et sa collaboratrice Mme JEAN, chargée des transports scolaires.

Je rappelle que la notion d'absentéisme est liée à la question du suivi scolaire.

- Comment mesurer les troubles au bon fonctionnement de l'école ?

S'agissant des causes, il faut d'abord se pencher sur les aspects culturels du phénomène, puis choisir ensuite les outils de mesure pertinents à mettre en place dans les établissements.

Les critères de mesure restent à définir.

- Quelles sont les raisons de l'absentéisme ?

L'académie est vaste. Les élèves doivent parfois se déplacer sur de longues distances, ce qui crée un handicap réel. Auquel s'ajoute celui de la restauration scolaire aléatoire.

Ce sont des faits objectifs influant sur le bon fonctionnement de la scolarité.

Le problème de la pluri-ethnicité est également majeur dans notre académie, nécessitant notre compréhension sur la place de l'école dans une culture différente.

Il faut enfin tenir compte de la mobilité de la population.

A l'heure actuelle, la rentrée se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre et parfois plus.

Des enseignants, eux aussi, sont absents.

Quelle est la part de responsabilité du rectorat ?

L'absentéisme sans explication doit-il être sanctionné ?

L'exclusion ne favorise-t-elle pas le phénomène ?

Les problèmes de l'orientation peuvent-ils créer une démotivation suffisante ?

Ces questions, et d'autres, doivent aujourd'hui être abordées sans détour.

Le cadre de référence sera la production du service des statistiques.

La part de chaque cause a besoin d'être évaluée.

Ce travail est un travail de diagnostic, à la suite duquel pourront être proposés les remèdes adaptés.

L'objectif est de parvenir à une vision claire en fin de session».



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

Intervention de M. Zair KEDADOUCHE, IGEN, groupe Etablissements et Vie Scolaire

« En qualité d'Inspecteur général de l'éducation nationale du groupe Etablissements et vie scolaire, je suis très heureux de participer à ce colloque qui s'inscrit dans la continuité du travail mis en place depuis plusieurs années avec l'observatoire de la non-scolarisation.

Je voudrais remercier tous les organisateurs, en particulier Mr le Recteur et son équipe. J'avais déjà travaillé sur un thème qui se rapproche de cette problématique, en effectuant une mission avec ma collègue, Eliane Langlois, IGAENR, sur la situation des internats en Guyane. En effet, une des causes de l'absentéisme, sur un département aussi vaste avec des transports souvent longs et fatigants, est le manque de places disponibles pour accueillir des élèves en internat et en particulier ceux qui vivent sur le fleuve. Des propositions concrètes ont été formulées dès 2003. L'accueil des élèves en internat s'est-il amélioré depuis ?

Le cas, relevé par le Recteur, de plusieurs élèves du fleuve admis l'année dernière en classe de seconde mais qui, pour des raisons liées au manque d'accueil, sont repartis, est une réalité insupportable.

L'avis des chercheurs, sociologues, et experts sur la question :

Nous assistons à un accroissement de l'absentéisme ainsi qu'une diversification des formes qu'il adopte. Le malaise vient également de l'ambiguïté de sa signification et de l'imprécision des définitions proposées. Il faut donc être très prudent et vigilant sur la recherche d'une définition.

Tandis que l'absentéisme scolaire commence à être évalué avec précision, la déscolarisation reste un phénomène difficile à cerner, mais qui devient inquiétant parce qu'en constante augmentation. Certes, l'augmentation du nombre d'élèves influe sur le nombre d'absents, mais ce n'est pas forcément une fatalité.

Pour tenter de comprendre ce phénomène, la Direction «Evaluation et Prospective» publie depuis plusieurs années des statistiques précises qui nous en donnent une photographie.

Quelques chiffres :

La mesure de l'absentéisme, c'est **4 demi-journées d'absence non régularisées par mois** (l'absence régularisée étant celle qui est expliquée et excusée par les parents). C'est cette notion qui est retenue pour l'enquête :

- la proportion d'absents par établissement passe de 2 à 6,5 % de septembre à février, avec un pic de 19% en mars, légèrement en hausse par rapport à l'année dernière
- dans la moitié des établissements, l'absentéisme non régularisé touche chaque mois moins de 2% d'élèves, excepté en mars et avril
- les ZEP sont plus touchées que les autres
- la proportion d'élèves faisant l'objet d'un suivi concerté est deux fois plus importante en Lycée Professionnel qu'en Lycée général et technologique.
- l'absentéisme lourd (au moins 10 demi-journées par mois) concerne environ 1% d'élèves chaque mois
- l'absentéisme répertorié par les inspections académiques transmet des taux très faibles, de 1 à 3%.
- **Selon le rapport de Dominique Versini, défenseure des enfants, la réalité serait que 5% des élèves de collèges et lycées seraient concernés, soit au moins 250 000 élèves.**



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

Pourquoi, je ne veux plus aller à l'école ? À quoi servent les études ?

Depuis une dizaine d'années, le phénomène de l'absentéisme est symptomatique d'une crise de l'école et la manifestation d'une remise en cause, par les élèves et parfois les familles, de la légitimité et du sens de l'école.

Selon les chercheurs et, en particulier, le travail de **Dominique Glasman et Françoise Ouevrard** :

La déscolarisation (Ed. La Dispute - 2004), on relève que :

- Les risques de décrochage sont accentués en cas de "rupture". "Ce qui est indéniable, c'est que cela se passe souvent lors d'un changement d'établissement". Le passage du collège au lycée, une orientation inadaptée, le déménagement des parents ou une nouvelle affectation après une exclusion définitive ... sont autant d'occasion pour un enfant de décrocher.
- Ces études mettent en évidence la sur-représentation des garçons, des "contextes familiaux souvent difficiles" et "la convergence des facteurs sociaux et familiaux". La dernière enquête publiée (art. Le Monde) montre que le nombre d'enfants dans une famille est inversement proportionnel à la réussite scolaire.
- Le rejet pur et simple de l'école, de sa discipline et de ses contenus, très présents dans le discours des jeunes, apparaît beaucoup moins évident lors d'un entretien approfondi, estiment également les chercheurs. Selon eux, prédominent des "sentiments d'ambivalence, d'injustice ou même de souffrance face aux jugements scolaires négatifs".
- Les jeunes quittent une école où ils ne trouvent plus leur place et dont le déroulement des activités n'a plus de sens pour eux.
- Le cas à ne pas négliger est celui des enfants primo-arrivants, à savoir les migrants, pour lesquels les structures adéquates ne sont pas toujours faciles à trouver. Dans ce cas, la "non-scolarisation" remplace la "déscolarisation".

Les résultats montrent la complexité de ces processus situés au croisement de différentes **logiques parfois divergentes** : celles des jeunes, celles des parents et celles de l'institution scolaire. Ils soulignent aussi le caractère souvent précoce, invisible, discret et varié du décrochage scolaire.

D'autres questions se posent, peut-être plus importantes que celles de l'ampleur du phénomène, d'autant que **seule la situation locale est significative**. On le repère davantage en Guyane. D'un établissement à l'autre, les différences peuvent être énormes :

Celle de **l'absentéisme dans le premier degré**, dont on sait peu de choses, sinon qu'elle s'inscrit dans une **problématique plus sociale que scolaire**, et qu'elle est fréquemment le signe d'un enfant en danger.

On sait maintenant que la **construction progressive de l'échec scolaire se traduit presque toujours par des conduites d'absentéisme**.

La typologie des différentes formes de l'absentéisme est proposée par M. Bernard Toulemonde, (IGEN Etablissements et Vie Scolaire) :

- **l'absentéisme de motivation** : conséquence du désengagement scolaire («je n'aime pas l'école»)
- **l'absentéisme de respiration**, par lequel les élèves en situation de pression ou de stress scolaire, s'octroient eux-mêmes des plages de récupération, («je veux souffler»).
- **l'absentéisme économique**, dû au développement des emplois partiels ou précaires des lycéens. De plus en plus de jeunes ont un job («je dois travailler»).
- **l'absentéisme de confort**, qui correspond à des absences couvertes (mots d'excuse) ou même encouragées par les parents, au motif que la **valeur du temps de la famille l'emporte sur celle du temps de l'école**. C'est surtout le week-end, lors des ponts et autour de congés scolaires, pour motifs familiaux le plus souvent, dans le pays d'origine de leur famille.
- On peut ajouter **l'absentéisme de consumérisme scolaire** qui consiste à adapter son emploi du temps en fonction des matières jugées importantes ou non. **L'école à la carte** («je choisis mon menu scolaire»). L'élève choisit ses matières et s'oriente par un jugement porté sur le professeur, ou de plus en plus par des convictions religieuses ou des comportements communautaristes (cas des heures de piscine pour certaines jeunes filles).



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

- Enfin, l'**absentéisme contraint**, lié directement au fonctionnement de l'établissement, qu'il s'agisse d'exclusion du cours ou de l'établissement prises à l'encontre d'élèves perturbateurs ou d'absences d'enseignants.
- On pourrait encore ajouter les «vraies fausses absences» de ceux qui traînent dans les couloirs, jusqu'aux conduites de fuite des victimes de harcèlement ou de racket.

Toutes ces absences cumulées peuvent conduire au désinvestissement scolaire.

Les contextes de l'absentéisme :

- Le premier contexte est celui de l'élève en grande difficulté scolaire. Qui se sent dépassé par des difficultés d'apprentissage, des carences cognitives, les filières spécialisées. Ce rejet s'intensifie à la fréquentation de camarades eux-mêmes absentéistes.
- L'environnement socioculturel, en particulier familial, joue un grand rôle. Si les familles populaires attendent beaucoup de l'école et parfois même surinvestissent dans la scolarité, il arrive en revanche que pour des parents peu ou non scolarisés n'étant pas en mesure d'offrir à leurs enfants le suivi ou le soutien nécessaires, le sens même de l'obligation scolaire ne soit toujours appréhendé.
- Par ailleurs, les situations familiales (divorces, familles éclatées...) constituent des facteurs aggravants.
- Enfin l'absentéisme est souvent associé à des **troubles du comportement**, tels que l'anxiété, des états dépressifs pas nécessairement identifiés, ainsi que des conduites déviantes avec consommation d'alcool ou de cannabis.

Si une minorité d'élèves se perçoivent en situation d'échec, ces élèves sont souvent le noyau dur des absentéistes.

Autres facteurs de l'absentéisme :

Ils tiennent au fonctionnement de l'institution scolaire, comme l'orientation.

Au regard des différentes filières et même des séries dans les filières, le pourcentage des absentéistes s'accroît de classe en classe, est plus important en lycée professionnel qu'en lycée général et plus élevé dans les filières technologiques que dans les filières générales, supérieur en série L et inférieur en S.

Comment lutter contre l'absentéisme ?

C'est une des principales questions posées au système éducatif. Ce que nous savons de l'absentéisme nous induit à privilégier au moins **trois axes d'actions**.

- Tout d'abord, dans la mesure où l'absentéisme se développe avec l'âge, par processus cumulatif de petites absences, de ruptures et d'abandons successifs, il importe de **réagir très tôt**, dès les premiers signes d'éloignement de l'école (absences perlées, non excusées, retards répétés) et tout particulièrement au collège et dans les classes de secondes professionnelles.

Les établissements peuvent réduire l'absentéisme de manière significative, l'expérience le prouve, en mettant en œuvre un strict contrôle des absences : procédures d'appel systématique par les enseignants, contrôle «qualificatif», information des parents dans un délai minimal des justificatifs (le traitement informatique des absences a une réelle efficacité), suivi des absentéistes et entretien personnalisé avec les élèves concernés.

Ce traitement éducatif, accompagné du traitement administratif, est d'autant plus efficace qu'il implique et rassemble les compétences croisées d'une équipe éducative : personnels de direction, enseignants (le rôle du professeur principal est déterminant), CPE mais aussi infirmière, assistante sociale et tous les personnels concernés.

Les sanctions parfois appliquées, qu'elles soient de nature socio-économique (suspension des allocations familiales), ou disciplinaire (retenues ou décisions d'exclusion temporaire), outre que leur pertinence est sujette à caution, ne semblent avoir jamais eu une influence réellement dissuasive ou un effet réparateur.



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

- **La seconde direction de travail** à explorer demeure **la voie pédagogique** et en particulier la réflexion sur **l'orientation des élèves** : on peut difficilement exiger l'assiduité d'un élève affecté en BEP plomberie, faute de place dans la classe de BEP hôtellerie qu'il a demandée.

- Enfin, le métier d'enseignant a évolué. Il conviendrait donc et peut-être est-ce un élément de formation à développer, d'aider les enseignants à franchir la distance qui culturellement les sépare de certains élèves issus des classes populaires et des milieux défavorisés.

Par leur origine et leur éducation, les professeurs sont en effet éloignés des représentations, des valeurs et des modèles sociaux qui composent le paysage mental de référence de ces élèves. Ce qui crée, chez les élèves, la fréquente impression d'ennui. Le discours ne leur parle pas, ne les concerne pas, ne leur est pas destiné. Chez les professeurs, vient le sentiment déprimant d'une impuissance à établir une reconnaissance mutuelle, une base de dialogue sur quoi fonder la relation pédagogique. L'intérêt du rapport que doit remettre M. Pochard sur le métier d'enseignant se situe à ce niveau.

Quelques pistes pour des solutions, sachant que la réalité locale doit être le ciment de la réflexion :

Les **dispositifs spécifiques**, adaptés aux élèves, **fondés sur l'alternance** avec des partenariats variés, tels que lycées professionnels, centres d'apprentissage, chambres consulaires ou branches professionnelles, visent à redonner à l'élève une image positive de lui-même en construisant avec lui un projet personnel.

Ces démarches sont coûteuses (temps et investissement financier), mais l'évaluation globale de leur efficacité est réelle - Voir le rapport IGEN de 2003 sur les dispositifs en alternance en collège -

D'autres programmes pour les décrocheurs en voie de déscolarisation ont été expérimentés, comme les dispositifs relais (classes et ateliers). Rattachés à un collège, ces élèves donnent un bilan positif : 6 sur 10 poursuivent leur formation dans l'année qui suit leur passage dans le dispositif relais.

Le programme «Ecole 2^{ème} chance» produit les mêmes taux de réussite.

Conclusion :

Les enseignants ne peuvent faire face seuls aux situations scolaires les plus difficiles ; les parents ont également un rôle déterminant à jouer.

La clef du succès est **le partenariat** (Ecole, justice, conseil général, associations...), interne à l'institution scolaire ou externe, rapports avec les collectivités locales, les associations, le monde de l'entreprise...

Il convient de privilégier les innovations pédagogiques fondées sur la souplesse et se situant au plus près des besoins des élèves, la mise en œuvre de cursus de formations par alternance mais aussi la mobilisation des personnels impliqués, volontaires, disposant d'une large autonomie d'action et d'initiative, sont des gages de succès.

Avec un avantage non négligeable :

Le paradoxe de la proximité sur un territoire aussi large que celui de la Guyane. Les décideurs sont à portée des intervenants, le recteur est lui-même sur le terrain.

Dans cette académie, le recteur a fait du partenariat une priorité et, face aux défis de demain, la Guyane peut et doit devenir un exemple d'imagination pédagogique ».



TRAVAUX DES ATELIERS

L'IDENTIFICATION DES PROBLEMATIQUES LES ELEMENTS DE REPOSE LES PISTES DE RECHERCHE

ATELIER N° 1 : LES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Présentation :

80% des élèves sont concernés, sur le littoral comme sur le fleuve.

L'inexistence de transport public augmente le besoin.

La question de l'aménagement du territoire est au coeur de cette problématique : concentration littorale et dispersion à l'intérieur du département.

Les questions de sécurité dans le transport fluvial renforcent les difficultés.

- Conséquence : incidences négatives sur la gestion du temps scolaire

- Nécessités :

Améliorer la concertation avec les collectivités territoriales.

Réguler les dysfonctionnements.

Revoir la question du transport des handicapés.

- Réponses institutionnelles :

(Explications des représentants des Collectivités Territoriales)

Les transports scolaires sont un souci majeur du Conseil Général : 13000 enfants étant concernés.

Le coût est de fait très important, et la participation des familles demeure très faible.

Une dotation de 2 M. € doit être prochainement attribuée au transport fluvial.

Les contacts avec l'académie, les parents d'élèves et les maires sont très réguliers.

Les prévisions transmises sont essentielles à la mise en place opérationnelle ; or il y a souvent sous-estimation ou sur-estimation des effectifs.

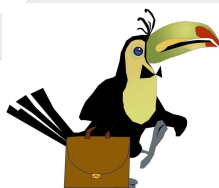
Les subventions nationales sont minimisées en raison des évaluations démographiques erronées.

De plus, la notion de distance est insuffisante, il faudrait mesurer les difficultés plutôt que les Km.

Une convention est en projet pour le transport des lycéens.

Le transport des handicapés se heurte aux exigences de la législation ; de nouvelles modalités de mise en oeuvre seront prochainement appliquées

Bien que n'y étant pas statutairement tenue, la Région participe aux TS par convention, prend en charge des déplacements sportifs ou d'acheminement vers les sites de restauration.



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

ATELIER N° 2 : LES ELEVES ETRANGERS

- Présentation :

La notion d'étranger est fluctuante, en raison des sentiments d'identité nationale, linguistique, culturelle.

L'admission au collège pose problème pour certaines familles, notamment en raison de la barrière de la langue et, en cas d'absentéisme long, la communication est difficile.

Il faut donc réfléchir autour des notions d'insertion et d'intégration.

- Identification des difficultés essentielles :

Le contrôle des absences peut être perçu comme une menace.

Il y a parfois un manque d'idéal dans les communautés (filles dévolues à être seulement mères) et, paradoxalement, une recherche d'avenir meilleur.

Les enfants peuvent tromper leurs parents sur les informations en provenance de l'école.

Certains étrangers veulent faire leur vie en Guyane (stabilité des enfants), mais d'autres repartiront.

- Les voies de progrès :

Une amélioration de la communication avec les familles (référénts dans la langue d'origine), par les rencontres de terrain.

Une vigilance pour détecter les spirales d'exclusion.

Une information sur les droits et les devoirs vis-à-vis de l'école.

Un ancrage dans le concept de l'intégration républicaine.

ATELIER N° 3 : L'ORIENTATION DES ELEVES

- Problèmes détectés :

L'orientation paraît parfois subie.

L'orientation peut être discriminante.

Les familles peuvent manquer d'ambition pour leurs enfants.

Ce sont les enseignants qui influent le plus sur l'orientation.

Il faut gérer la distorsion entre notre culture de «pays du sud» et le cadrage réglementaire de «pays du nord».

- Obligations de l'Education Nationale :

Jouer son rôle dans la socialisation des jeunes et leur insertion professionnelle, dans la réduction des inégalités.

Améliorer la compréhension entre le monde économique et l'école.

- Améliorations nécessaires :

Renforcer l'accompagnement des élèves.

Veiller à leur renvoyer une image de soi positive.

Mettre en oeuvre les textes.

S'attacher au réalisme dans le plan de développement des formations professionnelles, en visant l'adéquation entre la carte de formation et l'offre d'emploi.



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

ATELIER N° 4 : L'EXCLUSION DE COURS ET LES CONSEILS DE DISCIPLINE

- Constats :

Les décisions d'exclusions n'entraînent quasiment pas d'absentéisme, si elles sont gérées par l'ensemble de la communauté scolaire et incluent la participation des parents.

Du reste, l'exclusion temporaire de cours est un acte pédagogique, dès lors qu'il s'inscrit dans un protocole respecté par l'ensemble des personnels.

- Problème à résoudre :

Que faire des «cas lourds», des élèves qui relèvent d'une autre structure ?

La réponse des services judiciaires est précise : des moyens spécifiques, logistiques et humains sont concentrés sur les jeunes très difficiles.

La Loi permet que le magistrat puisse ordonner des mesures d'activités de jour (jeunes exclus, y compris majeurs).

Des fonds spéciaux existent et des dispositifs sont mis en place.

Il est rappelé à l'Education Nationale le lien avéré entre absentéisme fort et délinquance. Le partenariat s'impose par conséquent entre tous les acteurs : police, éducation, élus, familles-relais, pour remédier à la cause originelle.

ATELIER 5 : L'ACCUEIL DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Les difficultés principales :

Le manque de moyens est flagrant : il manque des sites de restauration scolaire, des places d'internat, des accompagnateurs dans les transports, des personnels dûment formés pour encadrer les élèves, des locaux d'accueil, des espaces d'écoute.

Le concept des journées continues dans le 1^o degré présente autant d'aspects négatifs que positifs.

- Les efforts d'améliorations :

La Région propose un réseau de familles hébergeantes (170 cette année), encore insuffisant dans le contexte de l'absence totale d'internat de grande capacité d'accueil à Cayenne.

Mais dès 2009, il y aura des places d'internat à Remire.

De plus, une fois les problèmes fonciers résolus, Balata accueillera également des pensionnaires.

Enfin, la restructuration du Lycée Melkior et Garré est à l'ordre du jour.

Il est prévu que soient renforcés les transports des élèves vers les sites de restauration.



Assises de la prévention de l'absentéisme et de la déscolarisation

ATELIER 6 : LES GROSSESSES DES ADOLESCENTES

- la situation en Guyane :

Le taux de jeunes filles enceintes scolarisées reste stable : un peu plus de 2% en 2006/2007. Il est utile de préciser que chez les jeunes filles de moins de 18 ans, ce taux est seize fois supérieur à celui de la métropole.

Les grossesses sont diagnostiquées tardivement et, dans la plupart des cas, dans l'établissement scolaire.

Les structures délivrant les méthodes contraceptives sont difficiles d'accès.

Ces grossesses génèrent des absences temporaires plus que de l'absentéisme.

- Les propositions :

Une maison d'accueil pour les adolescentes enceintes et les jeunes mères limiterait les risques de déscolarisation.

L'élaboration d'un protocole académique de suivi de ces jeunes filles est fortement recommandée par les professionnels sociaux et de santé.

ATELIER 7 : TEXTES, STRATEGIES, MOYENS POUR LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME ET LA DESCOLARISATION

- La problématique du diagnostic :

L'évaluation de l'absentéisme est difficile et aléatoire : le manque de données chiffrées, particulièrement dans le premier degré est en cause.

Le logiciel national SCONET n'est pas en application généralisée.

De plus, des défauts de communication au sein des établissements, des personnels insuffisamment sensibilisés aux éléments contextuels de l'académie, renforcent les difficultés d'appréciation.

Les outils institutionnels ne sont pas suffisamment connus et l'application des textes réglementaires souffre de failles notoires.

- Les moyens de remédiation :

Il faut avant tout améliorer la communication : diffuser correctement les outils institutionnels (Code de l'Education, circulaire de 2003 ...), se référer au contrôle de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire.

Il est également nécessaire de mobiliser davantage de moyens matériels et humains, dans l'objectif d'affiner et croiser les données quantitatives ; ainsi les motifs pourront-ils être diagnostiqués et les traitements spécifiques proposés.

Il convient enfin de renforcer les divers partenariats : les organismes extérieurs seront sollicités ; en effet, les médias et les nouvelles technologies apportent un concours précieux à l'information des familles, qui doivent être fortement concernées et impliquées.



CONCLUSION DE M. LE RECTEUR

«La journée a été passionnante.

Je remercie M. Sorèze qui en a été à l'origine et je suis reconnaissant aux partenaires extérieurs d'avoir bien voulu consacrer du temps et se pencher avec nous sur ce problème.

L'absentéisme est un mal à combattre. Par conséquent, il faut déjà bien le connaître avant de proposer des solutions expédientes.

Aborder les problématiques était une étape nécessaire.

En n'oubliant pas que le phénomène n'est pas limité au second degré ; l'école est également concernée.

Avant d'aborder la question qualitative, on s'attachera à être capable de mesurer l'absentéisme et, dans ce sens, une note aux établissements sera adressée par mes services.

Des outils d'évaluation pertinents sont indispensables.

Cette journée de travail aura une suite : nous nous retrouverons avec des objectifs de mesure plus adaptés».

